
SAINT LOUIS

Université Méditerranéenne des Nations · Département d'Histoire et Relations
Internationales

LIVRET ACADEMIQUE

Histoire des Relations Internationales

Une histoire comparée et de longue durée

Programme universitaire complet — 180 ECTS + 120 ECTS + Recherche doctorale

Bachelor of Arts (B.A.) · Master of Arts (M.A.) · Doctor of Philosophy (Ph.D.)

LAHRA — Laboratoire des Humanités et de la Recherche Appliquée

Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis

Document fondateur du premier cursus universitaire · stl-uni.org

SOMMAIRE

Table des matières

Préface du directeur scientifique.....	3
Saint Louis — Université Méditerranéenne des Nations.....	3
Le Département d’Histoire et Relations Internationales.....	4
L’histoire comparée des relations internationales comme discipline.....	5
Royaumes, républiques, empires et communautés politiques.....	6
Les archives, les sources et les méthodes.....	7
Bachelor of Arts (B.A.) in History of International Relations.....	8
Master of Arts (M.A.) in History of International Relations.....	9
Ph.D. en Histoire des Relations Internationales (Doctorat).....	10
Histoire diplomatique.....	10
Histoire militaire.....	11
Histoire des débats parlementaires et des institutions représentatives.....	12
La formation historique des systèmes internationaux.....	12
Métiers, concours et débouchés.....	13
Recherche, publications et colloques.....	14
Bibliographie fondamentale.....	15
Le LAHRA.....	17
Contacts académiques.....	18

OUVERTURE

I Préface du directeur scientifique

On ouvre ce livret comme on ouvre un registre. Il porte l'acte de naissance d'un enseignement et il en fixe la règle avant que les premiers étudiants ne s'y présentent. Saint Louis arrête ici son premier cursus complet. Le choix tombe sur l'histoire des relations internationales, et ce choix engage la maison tout entière.

Bien des écoles promettent de former au commerce des nations en quelques saisons, sur la seule matière des journaux et des derniers traités. Nous prenons le parti contraire. Les rapports entre les corps politiques se lisent dans la longue suite des siècles, et ils laissent partout des pièces. Une instruction d'ambassadeur, une minute de dépêche, un état de subsistances, un rôle de troupes, une remontrance d'un parlement : voilà ce que l'étudiant prendra en main.

Notre démarche est comparée. Marc Bloch en a posé la règle dès 1928 : la comparaison instruit quand elle porte sur les structures de tension, non sur les événements pris un à un.¹ Comparer la guerre de Guyenne de 1294 et une crise du XX^e siècle serait absurde sur les faits ; y retrouver la même logique du conflit annoncé, du signal négligé, du cataclysme différé, voilà un acte d'analyse. L'étudiant apprend cette discipline du rapprochement réglé.

Cette manière de faire prend corps dans un ouvrage que le département rédige : une *Histoire comparée des relations internationales*, en plusieurs tomes, des fondements du *regnum* chrétien aux désordres contemporains.² Le cursus et le livre marchent ensemble : l'un forme, l'autre fonde. Le livret tient lieu de charte, et il servira de modèle aux cursus que nos collègues ouvriront plus tard. On y reviendra. On le corrigera. Pour l'heure, il ouvre le chantier.

La direction scientifique

Département d'Histoire et Relations Internationales

LAHRA — Saint Louis, Université Méditerranéenne des Nations

L'INSTITUTION

II Saint Louis — Université Méditerranéenne des Nations

L'université porte un nom de roi et une charge de longue date. Elle réunit les humanités, les sciences sociales, le droit, les relations internationales, l'intelligence artificielle et les techniques numériques sous

1. Marc Bloch, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, 46, 1928, p. 15–50.

2. Nasser Michaëlene Gabryel, *Histoire comparée des relations internationales*, Institut Universitaire Montpensier, 2025 (en cours), 7 tomes annoncés. Le présent livret en applique la méthode au cursus.

une même maison. La recherche fondamentale y éclaire la recherche appliquée. La culture générale y accompagne le métier. Les savoirs anciens y traitent avec les instruments neufs.

La maison se range en pôles. L'Université répond du nom et de l'ensemble. La Recherche tient deux laboratoires, le LAHRA et l'INTELEN, où l'on garde au net les travaux et les mémoires. Les Départements lèvent les corps savants et conduisent les enseignements. La Formation Continue et Professionnelle porte la charge des instituts spécialisés. L'Édition mène la presse universitaire. La Coopération conduit les accords et la Fondation Bourbon-Montpensier.

Une même fin commande l'ensemble : former des femmes et des hommes capables de servir les institutions, les territoires et les sociétés dont dépend le bien commun. Le département que ce livret présente entre le premier dans la voie des grades universitaires complets.

L'UNITÉ ACADÉMIQUE

III Le Département d'Histoire et Relations Internationales

Le département a pour objet l'histoire comparée des rapports entre les communautés politiques. Sa désignation savante complète le marque : *Département d'Histoire Comparée des Relations Internationales, de Diplomatie Historique et des Systèmes Internationaux*. Il étudie comment les royaumes, les républiques et les empires ont conduit leurs affaires au-dehors : par l'ambassade, par le traité, par la guerre, par la médiation, par le négoce et par le droit des gens. Il rattache ses travaux au LAHRA, qui en garantit la tenue scientifique et la bibliographie.

Le département se garde de deux écueils. Il refuse de se réduire à une école de géopolitique, occupée des seules crises du jour. Il se distingue aussi du seul commentaire des doctrines, coupé des pièces. Sa voie tient au travail sur les sources : on lit les instructions, on dépouille les correspondances, on collationne les états, on suit les deniers et les subsistances qui font marcher les armées et tenir les négociations.

Trois grades s'y préparent, du Bachelor au doctorat. Trois enseignements en forment l'ossature : l'histoire diplomatique, l'histoire militaire, l'histoire des débats parlementaires et des institutions représentatives. Un chapitre central les noue, qui porte sur la formation historique des systèmes internationaux. Le présent livret en règle l'ordre et les épreuves.

Grades délivrés et crédits

Le département délivre trois grades, sur le modèle international des études. Le *Bachelor of Arts* (B.A.) se prépare en trois années et réunit 180 crédits ECTS. Le *Master of Arts* (M.A.) se prépare en deux années et réunit 120 crédits. Le Ph.D. (Doctorat) se compte en années de recherche, non en crédits, et s'achève par la soutenance d'une thèse.

Le crédit ECTS mesure la charge de travail de l'étudiant : heures de cours, de lecture, de dépouillement et de rédaction. Une année d'études à plein temps en vaut soixante. Ce compte rend les grades lisibles aux universités étrangères et permet la mobilité d'un étudiant d'une maison à l'autre. Le département organise

un cursus académique propre à l'université. Le Bachelor of Arts (B.A.), le Master of Arts (M.A.) et le Ph.D. en Histoire des Relations Internationales (Doctorat) constituent les trois grades de ce cursus. Les programmes sont placés sous la responsabilité scientifique du LAHRA.

FONDEMENTS

IV L'histoire comparée des relations internationales comme discipline

La discipline a une matière propre et une méthode propre. Sa matière : les rapports que les corps politiques entretiennent entre eux quand ils traitent d'égal à égal, de force à force, ou de protecteur à protégé. Sa méthode : la lecture réglée des pièces qui en gardent la trace, et la comparaison disciplinée des cas à travers les siècles.

En France, Renouvin et Duroselle ont les premiers dépassé la seule histoire diplomatique. Leur *Introduction à l'histoire des relations internationales* de 1964 forge la notion de forces profondes : l'ensemble des contraintes qui pèsent sur la décision d'un prince sans la commander tout à fait.³ Un roi ne décide pas dans le vide. Il décide sous contrainte de recettes fiscales, de pression nobiliaire, de relais postaux, de la vitesse des dépêches. Ces contraintes, ni le traité ni les instructions ne les disent. L'historien les retrouve dans les registres de comptes, les états de subsistances, les listes de revue et les plaintes des intendants.

La comparaison donne à la discipline sa force et son risque. Marc Bloch avait marqué le danger : l'analogie peut masquer l'écart, forcer la ressemblance là où la différence instruirait mieux.⁴ La comparaison légitime porte sur les structures de tension, non sur les faits eux-mêmes. Chaque concept se définit avant l'usage, et l'on en marque les limites à chaque rapprochement. L'étudiant apprend cette rigueur dès la première année.

Le cursus procède de trois traditions, qu'il tient ensemble. La première vient de l'histoire diplomatique française que Renouvin et Duroselle ont renouvelée. La deuxième vient de l'histoire comparée que Marc Bloch a fondée. La troisième vient de l'histoire des systèmes d'États, élaborée par Martin Wight, Hedley Bull et Adam Watson, et prolongée par Paul Schroeder.⁵ L'une fournit le détail des chancelleries, l'autre la règle du rapprochement, la troisième la vue des ensembles d'États. L'étudiant les manie toutes les trois, sans en faire une clé unique.

Des travaux récents ont élargi ce socle. Les travaux de Jeremy Black ont contribué à replacer la diplomatie dans une histoire mondiale des échanges politiques ; ceux de David Armitage ont renouvelé

3. Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 1–10. Voir aussi Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

4. Marc Bloch, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, 46, 1928 ; et *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

5. Martin Wight, *Systems of States*, Leicester, Leicester University Press, 1977 ; Hedley Bull, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, Londres, Macmillan, 1977 ; Adam Watson, *The Evolution of International Society*, Londres, Routledge, 1992 ; Paul W. Schroeder, *The Transformation of European Politics, 1763–1848*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

l'histoire intellectuelle des relations internationales ; ceux de Michael Mann ont éclairé les rapports entre pouvoir militaire, pouvoir économique et construction des ordres politiques.⁶

La discipline tient aussi son crédit du droit des gens, lentement formé. Hugo Grotius le met en forme en 1625, au sortir des guerres de religion.⁷ Emer de Vattel le rend maniable aux chancelleries en 1758, et son livre passe dans la main des secrétaires d'ambassade.⁸ L'enseignement part de ces textes et descend vers la pratique des bureaux.

L'étudiant ne reçoit donc pas une science du présent seul. Il reçoit l'art de lire un rapport de force dans ses pièces, à toute date, de le comparer à d'autres et d'en peser la suite. Cet art sert ensuite à la chancellerie, à l'administration, à l'archive et à l'écriture de l'histoire.

LONGUE DURÉE

V Royaumes, républiques, empires et communautés politiques

Avant l'État tel qu'on l'entend aujourd'hui, des corps politiques très divers ont traité entre eux. Le royaume tenait par le serment et par l'office. La république marchande envoyait ses consuls et gardait ses registres de chancellerie. L'empire commandait par relais, par gouverneurs et par tribut. La ville libre négociait ses franchises. Chacun avait sa manière d'envoyer, de recevoir, de conclure et de rompre.

Le droit médiéval garde la trace de cet ordre. Au royaume de Castille, Alphonse X le Sage fait rédiger les *Siete Partidas*, qui règlent le serment, l'ambassade, la trêve et la sûreté des messagers.⁹ Le messager du roi y reçoit une protection, car porter la parole d'un prince engage l'honneur de qui l'envoie comme de qui le reçoit. On tient déjà là le germe de l'immunité de l'ambassadeur.

La Méditerranée donne à voir cet entrelacs mieux qu'aucune autre mer. Fernand Braudel a montré comment, au temps de Philippe II, les empires, les villes et les courses se tenaient dans un même espace de trafic et de conflit.¹⁰ Les consuls y gardaient les nations marchandes, les rachats de captifs y passaient par des intermédiaires, et les trêves s'y négociaient port par port.

L'étudiant apprend à reconnaître chacun de ces corps à ses pièces, puis à les comparer. Le royaume par ses ordonnances et ses lettres patentes. La république par ses délibérations et ses instructions consulaires. L'empire par ses rescrits et ses états de tribut. Cette grammaire comparée des corps politiques tient lieu de fondement à tout le cursus.

6. Jeremy Black, *A History of Diplomacy*, Londres, Reaktion Books, 2010 ; David Armitage, *Foundations of Modern International Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 ; Michael Mann, *The Sources of Social Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986–2013, 4 vol.

7. Hugo Grotius, *De jure belli ac pacis libri tres*, Paris, 1625.

8. Emer de Vattel, *Le Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*, Londres [Neuchâtel], 1758.

9. Alfonso X el Sabio, *Las Siete Partidas*, éd. de l'Imprenta Real, Madrid, 1807, t. I (exemplaire conservé à la bibliothèque de l'université). La *Partida* II traite du roi, de la guerre et des gens d'armes ; la *Partida* VII, des sûretés et des trêves.

10. Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.

LE MÉTIER

VI Les archives, les sources et les méthodes

L'enseignement repose sur la pièce. L'étudiant prend en main les objets mêmes qui ont servi aux affaires : la minute que le secrétaire griffonne, la copie au net que l'on dépêche, le registre où le bureau range ses entrées et ses sorties, l'état qui chiffre les hommes, les chevaux et les deniers. Il apprend à dater une pièce, à reconnaître la main, à suivre le cachet et le visa.

Marc Bloch a fixé la règle du choix des sources : on ne les retient pas selon leur dignité, mais selon leur prise sur la question posée.¹¹ La monnaie dit la politique d'un prince là où l'ordonnance se tait. Le sceau dit la prétention que la lettre n'ose pas formuler. Les dépêches et les instructions ne forment qu'une couche du dossier ; les chroniques, les comptes, la numismatique et les archives judiciaires y suppléent. L'étudiant apprend à croiser ces fonds.

Le travail commence par la chancellerie et le bureau. Une affaire y naît d'un ordre. L'ordre se met en minute, la minute se copie, la copie part par un porteur ou par un relais, le retour s'enregistre. Rien ne se conclut sans cette circulation de papier. L'étudiant suit l'affaire de bout en bout : l'instruction donnée au plénipotentiaire, ses dépêches du poste, les réponses du ministre, le compte des frais, la ratification finale.

L'instruction d'ambassadeur tient une place à part. Elle dit au négociateur ce qu'il doit obtenir, ce qu'il peut céder, ce qu'il garde au secret. François de Callières en a donné la doctrine en 1716, à l'usage de qui sert le roi auprès des cours étrangères.¹² Abraham de Wicquefort avait réglé avant lui la charge même de l'ambassadeur, ses droits et ses devoirs.¹³ L'étudiant lit ces textes, puis confronte la doctrine aux dépêches réelles.

Fonds et sciences auxiliaires

Le dossier ne se borne pas aux archives diplomatiques et administratives. L'étudiant apprend à ouvrir d'autres fonds : les archives notariales, qui gardent les contrats et les dots ; les archives judiciaires, qui livrent les procès et les enquêtes ; les archives parlementaires, qui conservent remontrances et enregistrements ; les archives militaires, qui tiennent les rôles, les revues et les états de subsistances.

À ces fonds s'ajoutent les sciences qui font lire les pièces. La diplomatique établit l'acte et démasque le faux ; Arthur Giry en a donné le manuel, repris depuis par Guyotjeannin, Pycke et Tock.¹⁴ La sigillographie lit les sceaux, la numismatique les monnaies, la cartographie historique les plans et les frontières, la prosopographie les carrières et les parentèles. Les humanités numériques et les bases de données

11. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 55–84.

12. François de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*, Paris, 1716. L'auteur avait servi comme plénipotentiaire à Ryswick.

13. Abraham de Wicquefort, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, 1681.

14. Arthur Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette, 1894 ; Olivier Guyotjeannin, Jacques Pycke et Benoît-Michel Tock, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993 (« L'Atelier du médiéviste », 2) ; Robert-Henri Bautier, *Chartes, sceaux et chancelleries. Études de diplomatique et de sigillographie médiévales*, Paris, École des chartes, 1990.

relationnelles rangent ces pièces et les relient, pour suivre un homme, une charge ou un fonds à travers les âges.

Travaux pratiques sur pièces

- Lecture et établissement d'une minute, puis de sa copie au net.
- Dépouillement d'un registre de correspondance et reconstitution d'une affaire.
- Critique d'une instruction d'ambassadeur confrontée aux dépêches du poste.
- Lecture d'un état de subsistances ou d'un rôle de troupes, avec calcul.
- Collation d'un traité et de ses ratifications, puis comparaison de deux traités.

PREMIER GRADE — BACHELOR

VII Bachelor of Arts (B.A.) in History of International Relations

Le Bachelor (B.A.) se prépare en trois années et réunit 180 crédits ECTS, répartis sur six semestres. Il pose les fondements : la langue de l'histoire, le maniement des sources, la suite des grandes négociations et des grands conflits, les premiers éléments du droit des gens et de la méthode comparée. L'étudiant y prend l'habitude du travail réglé sur pièces, sous la conduite des enseignants du département.

Première année — fondements

- Introduction à l'histoire comparée des relations internationales. (*initiation*)
- Méthode historique et lecture des sources.
- Histoire des corps politiques : royaumes, républiques, empires.
- Géographie historique de l'espace méditerranéen, africain et européen.
- Langue ancienne ou langue vivante de chancellerie.

Deuxième année — affermissement

- Histoire diplomatique : l'ambassade, l'instruction, le traité.
- Histoire militaire : les armées, leur subsistance, leur conduite.
- Premiers éléments du droit des gens, de Grotius à Vattel.
- Atelier de sources : minutes, registres, états, comptes.
- Histoire des institutions représentatives.

Troisième année — application

- La formation historique des systèmes internationaux.
- Histoire des congrès, des médiations et des arbitrages.

- Étude approfondie d'un dossier d'archives.
- Mémoire de Bachelor sur un corpus de pièces.
- Préparation aux concours et aux métiers.

Le mémoire de Bachelor porte sur un corpus restreint, choisi avec l'enseignant. L'étudiant y montre qu'il sait dater, lire, classer et commenter une suite de pièces. Ce premier ouvrage ouvre la voie au Master.

Compétences certifiées à la fin du premier cycle

Au terme du Bachelor, l'étudiant atteste de six compétences vérifiées :

- lecture critique des sources, anciennes et modernes ;
- constitution d'un corpus documentaire raisonné ;
- analyse comparée des systèmes politiques ;
- maîtrise des instruments fondamentaux de la diplomatie ;
- rédaction d'une note historique argumentée ;
- usage des outils numériques appliqués aux archives.

DEUXIÈME GRADE — MASTER

VIII Master of Arts (M.A.) in History of International Relations

Le Master (M.A.) se prépare en deux années et réunit 120 crédits ECTS ; il tourne tout entier vers la recherche. L'étudiant choisit un sujet, constitue un corpus, le dépouille, et en tire un mémoire qui apporte un point neuf. Il se rattache à un axe du LAHRA et travaille sous la direction d'un chercheur. Les enseignements le préparent à conduire seul une enquête comparée sur sources.

Première année — séminaire et corpus

- Séminaire d'histoire diplomatique : instructions, dépêches, négociations.
- Séminaire d'histoire militaire : intendance, subsistances, convois.
- Séminaire d'histoire parlementaire : remontrances, états, assemblées.
- Historiographie et méthode comparée des relations internationales.
- Constitution et critique d'un corpus de recherche.

Deuxième année — mémoire

- Atelier de rédaction du mémoire de recherche.
- Droit des gens et théories de la paix dans la longue durée.
- Langue de travail des sources étrangères.

- Soutenance du mémoire devant un jury.

Le Master conduit à la production d'un mémoire original, fondé sur des sources primaires, susceptible de publication dans les collections scientifiques de l'université. Il vaut titre de chercheur débutant. Il discute l'état des travaux, il avance une proposition que le jury examine. Les meilleurs mémoires se publient à la Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis et ouvrent au doctorat (Ph.D.).

TROISIÈME GRADE — DOCTORAT

IX Ph.D. en Histoire des Relations Internationales (Doctorat)

Le doctorat (Ph.D.) couronne le cursus. Le candidat conduit une recherche longue, de trois à cinq années, sur un corpus inédit ou peu exploité. Il dépouille les fonds, il établit ses pièces, il écrit une thèse qui apporte un savoir neuf et durable. Il se rattache au LAHRA et travaille sous la direction d'un chercheur habilité.

Le doctorant participe aux séminaires du LAHRA, publie dans des revues académiques, présente ses travaux lors de colloques internationaux et contribue aux programmes collectifs de recherche du laboratoire. Il tient un journal de recherche et rend des comptes réguliers à sa direction. Il présente l'avancement de ses dépouillements, l'état de son corpus, les difficultés de lecture et de datation rencontrées. La thèse paraît ensuite, en tout ou en partie, dans la collection scientifique de l'université.

La soutenance se tient devant un jury de spécialistes. Le candidat y défend ses choix de corpus, sa méthode de lecture et de comparaison, ses conclusions. Le grade ouvre aux charges d'enseignement et de recherche, et aux offices supérieurs de l'archive et de l'administration. La thèse devient un titre, et le titre engage une œuvre.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

X Histoire diplomatique

L'histoire diplomatique suit la parole portée d'un prince à un autre. Elle commence à l'ambassade, charge ancienne, et la suit jusqu'au traité signé. Entre les deux court tout le travail des bureaux : l'instruction qui arme le négociateur, la dépêche qui rend compte, le contre-ordre qui rattrape, la ratification qui scelle.

L'ambassade permanente naît dans l'Italie du Quattrocento. Les cours y entretiennent des résidents auprès les uns des autres, et ces résidents écrivent sans relâche.¹⁵ La dépêche devient l'instrument courant du gouvernement au-dehors. Le secrétaire chiffre les passages secrets, le porteur risque la route, le ministre lit et répond. L'étudiant apprend à lire cette circulation dans le détail.

¹⁵ Garrett Mattingly, *Renaissance Diplomacy*, Londres, Cape, 1955, suit cette naissance dans les fonds de Venise, de Milan et de Mantoue.

Le négociateur se règle sur son instruction. Elle lui marque le but, les limites, le secret. François de Callières en fixe l'usage : le bon négociateur observe, rapporte fidèlement, garde sa parole, et tient son maître averti.¹⁶ La préséance, le rang, le cérémonial pèsent autant que le fond, car ils marquent la place de chaque prince dans l'ordre reçu.

Le traité conclut, mais il ne clôt pas. Sa ratification, ses articles secrets, son exécution donnent matière à de nouvelles affaires. L'étudiant suit un traité depuis sa première instruction jusqu'à son application sur le terrain, et mesure la distance entre la clause écrite et le fait accompli. Il compare ensuite deux traités éloignés dans le temps, pour dégager ce qui tient de la coutume et ce qui change.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

XI Histoire militaire

L'histoire militaire tient une place de premier rang dans le cursus. Elle ne se borne pas au récit des batailles. Elle prend l'armée comme une grande administration en marche. Avant le combat viennent la levée, la solde, la revue, les quartiers, les subsistances, les convois, les relais et les ponts. L'étudiant apprend à lire un état de troupes comme on lit un compte : par têtes, par rations, par deniers.

Le poids de la guerre se chiffre. Hans Delbrück, en inscrivant l'art militaire dans l'histoire politique, a évalué le coût de l'homme d'armes à partir des anciennes lois franques : entretenir un guerrier revenait au bétail d'un village entier.¹⁷ Un pouvoir qui repose sur une telle classe guerrière suppose une économie capable de la nourrir. La force d'un prince se mesure ainsi moins à ses prétentions qu'à ses caisses et à ses états de subsistances.

L'armée moderne devient un chantier permanent. Olivier Chaline a montré, pour la France des Bourbons, l'effort colossal exigé du royaume pour former, équiper et entretenir armées et flottes : régiments, forteresses, vaisseaux, ateliers, forges et arsenaux.¹⁸ André Corvisier a relié l'armée à la société qui la porte ; John Lynn a chiffré, pour l'armée de Louis XIV, la masse d'hommes, de vivres et de deniers qu'il fallait mouvoir.¹⁹

La doctrine de la guerre se lit dans les mémoires des grands capitaines. Raimondo Montecucoli, généralissime des troupes de l'Empereur, a laissé des *Mémoires* qui règlent la marche, le camp, la subsistance et l'ordre de bataille.²⁰ L'étudiant confronte ces préceptes aux états et aux ordres de marche conservés dans les fonds, puis il compare les armées d'âges divers. Une armée qu'on ne peut nourrir contraint à

16. François de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*, Paris, 1716.

17. Hans Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Berlin, Stilke, 1900–1920, 4 vol. (trad. angl. *History of the Art of War*).

18. Olivier Chaline, *Les armées du Roi. Le grand chantier, XVII^e–XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2016 ; et *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystère chez les guerriers*, Paris, Noésis, 2000.

19. André Corvisier, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, PUF, 1976 ; John A. Lynn, *Giant of the Grand Siècle. The French Army, 1610–1715*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

20. Raimondo Montecucoli, *Mémoires de Montecuculi, généralissime des troupes de l'Empereur*, éd. de 1751 (exemplaire conservé à la bibliothèque de l'université).

négociier ; un siège qui s'éternise pèse sur la trêve à venir. La guerre tient au commerce des nations par un fil serré.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

XII Histoire des débats parlementaires et des institutions représentatives

Le gouvernement des relations entre les puissances passe aussi par le dedans. Les assemblées votent les deniers de la guerre, enregistrent les édits, présentent leurs griefs, retiennent ou accordent leur consentement. Sans argent levé, point d'armée ; sans enregistrement, point d'édit qui tienne. L'histoire des institutions représentatives touche donc au cœur de la politique extérieure.

En France, les parlements enregistrent les actes du roi et lui présentent des remontrances. Le parlement de Navarre, comme celui de Paris, oppose ses observations au pouvoir, et ces remontrances forment une culture politique entière au siècle des Lumières.²¹ L'étudiant lit ces remontrances comme des pièces de discours, et il en suit l'effet sur les affaires du royaume.

L'opposition prend la plume autant que la parole. Pamphlets, libelles et factums circulent et façonnent l'opinion sur la nature du régime et sur la conduite de l'État.²² L'étudiant apprend à dater ces écrits, à reconnaître leurs cibles, à mesurer leur portée.

L'enseignement procède par comparaison. Les cortès de Castille, les diètes de l'Empire, le parlement d'Angleterre, les états provinciaux votent eux aussi l'impôt et marquent leur consentement. Le travail d'Olivier Chaline sur les magistrats normands éclaire le poids d'une cour provinciale face à la couronne.²³ L'étudiant compare ces assemblées et leur prise sur la guerre et la paix. Il tient là un fil rarement suivi dans les écoles de relations internationales.

CHAPITRE CENTRAL

XIII La formation historique des systèmes internationaux

Voici le chapitre qui donne au cursus sa marque propre. Il porte sur la manière dont se forment, durent et se défont les ordres qui règlent les rapports entre les puissances. Ces ordres ne naissent pas d'un seul traité, mais d'une longue suite d'actes, de guerres, de mariages, de tributs et de coutumes reçues.

Les relations internationales ne commencent ni en 1919 avec la Société des Nations, ni en 1945 avec les Nations unies, ni même en 1648 avec les traités de Westphalie. La critique a défait le mythe westphalien :

21. Frédéric Bidouze, *Les remontrances du parlement de Navarre au XVIII^e siècle. Essai sur une culture politique en province au siècle des Lumières*, Biarritz, Atlantica, 2000.

22. Frédéric Bidouze (éd.), *Haro sur les parlements (1787–1790). Anthologie critique de pamphlets contre les parlements d'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

Andreas Osiander et Derek Croxton ont montré que ces traités n'ont pas créé la souveraineté, mais prolongé des pratiques déjà bien établies depuis le XIV^e siècle, en leur donnant une formulation juridique nouvelle.²⁴ L'étudiant apprend à remonter au-delà de ces bornes commodes.

Un ordre international tient par des règles tacites autant que par des actes écrits. La préséance des couronnes, la sûreté des ambassadeurs, le rachat des captifs, le droit de la trêve : voilà des coutumes que nul congrès n'a décrétées d'un coup, et qui pourtant gouvernent les relations entre les corps politiques. L'étudiant en suit la lente formation, pièce après pièce, en comparant les âges.

L'équilibre des puissances offre un cas exemplaire. On l'a tenu pour une règle de l'Europe moderne, par quoi nulle puissance ne devait l'emporter sur toutes les autres. Heinz Duchhardt en a étudié le jeu au XVIII^e siècle.²⁵ Paul Schroeder a montré comment cet ordre se transforme après 1763 et débouche sur le concert des grandes puissances au XIX^e siècle.²⁶ L'étudiant suit cette transformation dans les traités et les correspondances.

Le droit public de l'Europe accompagne ce jeu. Au siècle des Lumières, l'abbé de Mably en tire la règle des traités eux-mêmes, et en fait un corps de doctrine pour les chancelleries.²⁷ Pour suivre la manière dont les acteurs pensaient leur propre situation, l'enseignement emprunte à l'histoire des concepts de Reinhart Koselleck.²⁸

Ce chapitre tient lieu de thèse intellectuelle au cursus. Il explique pourquoi notre département n'est ni une école de géopolitique, ni un simple département de science politique, ni une histoire diplomatique réduite à ses traités. Il inscrit les relations internationales dans la longue histoire comparée des rapports entre corps politiques, pouvoirs, assemblées, armées, juridictions et empires.

APRÈS LE GRADE

XIV Métiers, concours et débouchés

Le cursus mène à des offices variés. Il forme d'abord aux métiers de l'archive et de la bibliothèque, où l'on garde, classe et communique les pièces. Il prépare aussi aux concours de l'enseignement et de la recherche, où l'on transmet et où l'on écrit l'histoire. Il ouvre enfin aux fonctions de l'administration et de la chancellerie, où l'on rédige, on instruit et on conserve.

Le diplômé sait conduire une enquête sur sources, établir un dossier, comparer deux situations, peser un rapport de force, rédiger une note claire. Ces aptitudes servent dans les administrations publiques, dans

23. Olivier Chaline, *Le Parlement, le roi et les Normands*, Luneray, Bertout, 1996.

24. Andreas Osiander, « Sovereignty, International Relations, and the Westphalian Myth », *International Organization*, 55, 2001, p. 251–287 ; Derek Croxton, « The Peace of Westphalia of 1648 and the Origins of Sovereignty », *International History Review*, 21, 1999, p. 569–591.

25. Heinz Duchhardt, *Balance of Power und Pentarchie. Internationale Beziehungen 1700–1785*, Paderborn, Schöningh, 1997.

26. Paul W. Schroeder, *The Transformation of European Politics, 1763–1848*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

27. Gabriel Bonnot de Mably, *Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités*, La Haye, 1748.

28. Reinhart Koselleck, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001 [1979].

les institutions de coopération, dans les organisations internationales, dans le monde de la culture et du patrimoine. Elles servent partout où l'on doit comprendre une situation à partir de pièces, et la mettre par écrit avec exactitude.

Voies principales

- Archives, bibliothèques, musées et conservation du patrimoine documentaire.
- Enseignement secondaire et supérieur, recherche en histoire.
- Services diplomatiques, affaires étrangères et coopération culturelle.
- Organisations internationales et institutions européennes.
- Analyse stratégique, intelligence historique et think tanks.
- Recherche appliquée aux politiques publiques et conseil patrimonial.
- Édition scientifique, humanités numériques, documentation et journalisme de fond.

Le département accompagne ses étudiants vers ces voies. Il les prépare aux épreuves des concours, il les met en relation avec les institutions partenaires, il les guide dans la constitution de leur dossier. Le grade ouvre la porte ; le travail sur pièces, acquis tout au long du cursus, fait la différence devant un jury comme dans un bureau.

LA VIE SCIENTIFIQUE

XV Recherche, publications et colloques

L'étudiant entre dans une maison qui travaille. Le LAHRA conduit des recherches, tient des séminaires, réunit des colloques et publie ses actes. Dès le Master, l'étudiant y prend part : il assiste aux séances, il présente ses travaux, il discute ceux des autres. La recherche se fait au contact, à la table de travail.

Le cursus s'adosse à une œuvre en cours. Le département rédige une *Histoire comparée des relations internationales*, en sept tomes, qui porte le projet du *regnum* chrétien jusqu'aux désordres du temps présent. Elle applique la méthode du cursus : forces profondes, lecture des pièces, comparaison disciplinée des cas. Voici les tomes déjà rédigés ou en chantier :

Tome I. Des fondements du *regnum* chrétien à la *translatio imperii* (V^e–XIV^e siècles).

Tome II. Matrices anciennes et médiévales : Grèce, Rome, croisades et monarchies capétiennes.

Tome III. Monarchies, diplomatie et première modernité (XIII^e–XVII^e siècles).

Tome VI. Empires en mouvement : Maroc, Empire ottoman, Russie (XIX^e–début XX^e siècle).

Tome VII. Désordres contemporains : souveraineté disputée et acteurs non étatiques (XX^e–XXI^e siècles).

La Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis assure la diffusion des travaux. Elle publie les actes de colloques, les cahiers scientifiques, les meilleurs mémoires et les thèses du département, ainsi que cette *His-*

toire comparée. Une collection se met en place sous le titre *De Regno*, dont le premier volume, *La Parole*, recueille les travaux du colloque de Casablanca tenu en octobre 2023.²⁹ Le volume passe par l'enregistrement de son ISSN, puis de ses ISBN, avant la maquette et l'impression.

Cette vie scientifique forme autant que les cours. L'étudiant y apprend à exposer clairement, à recevoir la critique, à corriger son travail, à tenir un calendrier de publication. Il sort du cursus avec des travaux imprimés, des communications faites, un nom déjà connu dans le laboratoire.

POUR LE TRAVAIL

XVI Bibliographie fondamentale

La liste qui suit donne les appuis du cursus. Elle réunit des sources de première main, à manier sur pièces, et des travaux de référence, à lire pour s'orienter. L'étudiant la complétera au fil de ses propres recherches.

Sources et textes anciens

Alfonso X el Sabio, *Las Siete Partidas*, éd. de l'Imprenta Real, Madrid, 1807 (exemplaire de la bibliothèque de l'université).

Grotius, Hugo, *De jure belli ac pacis libri tres*, Paris, 1625.

Mably, Gabriel Bonnot de, *Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités*, La Haye, 1748.

Montecuccoli, Raimondo, *Mémoires de Montecuculi, généralissime des troupes de l'Empereur*, éd. de 1751 (exemplaire de la bibliothèque de l'université).

Vattel, Emer de, *Le Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*, Londres [Neuchâtel], 1758.

Wicquefort, Abraham de, *L'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, 1681.

Callières, François de, *De la manière de négocier avec les souverains*, Paris, 1716.

Méthode, histoire comparée et historiographie

Renouvin, Pierre et Duroselle, Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

Bloch, Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, 46, 1928, p. 15–50.

Bloch, Marc, *Les Rois thaumaturges*, Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres, 1924 (rééd. Paris, Gallimard, 1983).

Koselleck, Reinhart, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001 [1979].

Gaddis, John Lewis, *The Landscape of History. How Historians Map the Past*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

²⁹. Collection *De Regno*, vol. I, *La Parole*, actes du colloque de Casablanca (12–14 octobre 2023), Institut Montpensier, LAHRA-INTELEN et LALITRA, à paraître.

Diplomatie historique

Mattingly, Garrett, *Renaissance Diplomacy*, Londres, Cape, 1955.

Black, Jeremy, *A History of Diplomacy*, Londres, Reaktion Books, 2010.

Kissinger, Henry, *Diplomacy*, New York, Simon & Schuster, 1994.

Diplomatique et sciences auxiliaires

Giry, Arthur, *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette, 1894.

Guyotjeannin, Olivier, Pycke, Jacques et Tock, Benoît-Michel, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993 (« L'Atelier du médiéviste », 2).

Bautier, Robert-Henri, *Chartes, sceaux et chancelleries. Études de diplomatique et de sigillographie médiévales*, Paris, École des chartes, 1990, 2 vol.

Pensée politique médiévale et fondements

Ullmann, Walter, *Principles of Government and Politics in the Middle Ages*, Londres, Methuen, 1961.

Tierney, Brian, *The Crisis of Church and State, 1050–1300*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1964.

Canning, Joseph, *A History of Medieval Political Thought, 300–1450*, Londres, Routledge, 1996.

Histoire militaire

Chaline, Olivier, *Les armées du Roi. Le grand chantier, XVII^e–XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2016.

Chaline, Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noésis, 2000.

Corvisier, André, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, PUF, 1976.

Delbrück, Hans, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Berlin, Stilke, 1900–1920, 4 vol.

Lynn, John A., *Giant of the Grand Siècle. The French Army, 1610–1715*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Institutions représentatives et débats

Bidouze, Frédéric, *Les remontrances du parlement de Navarre au XVIII^e siècle. Essai sur une culture politique en province au siècle des Lumières*, Biarritz, Atlantica, 2000.

Bidouze, Frédéric (éd.), *Haro sur les parlements (1787–1790). Anthologie critique de pamphlets contre les parlements d'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

Chaline, Olivier, *Le Parlement, le roi et les Normands*, Luneray, Bertout, 1996.

Empires et systèmes impériaux

Burbank, Jane et Cooper, Frederick, *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

Darwin, John, *After Tamerlane. The Global History of Empire since 1405*, Londres, Allen Lane, 2007.

Münkler, Herfried, *Empires. The Logic of World Domination from Ancient Rome to the United States*, Cambridge, Polity, 2007.

Théorie et systèmes internationaux

- Wight, Martin, *Systems of States*, Leicester, Leicester University Press, 1977.
- Bull, Hedley, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, Londres, Macmillan, 1977.
- Watson, Adam, *The Evolution of International Society. A Comparative Historical Analysis*, Londres, Routledge, 1992.
- Carr, Edward Hallett, *The Twenty Years' Crisis, 1919–1939*, Londres, Macmillan, 1939.
- Buzan, Barry et Little, Richard, *International Systems in World History*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Kennedy, Paul, *The Rise and Fall of the Great Powers*, New York, Random House, 1987.
- Armitage, David, *Foundations of Modern International Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Mann, Michael, *The Sources of Social Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986–2013, 4 vol.

Équilibre, congrès et longue durée

- Braudel, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.
- Duchhardt, Heinz, *Balance of Power und Pentarchie. Internationale Beziehungen 1700–1785*, Paderborn, Schöningh, 1997.
- Osiander, Andreas, « Sovereignty, International Relations, and the Westphalian Myth », *International Organization*, 55, 2001, p. 251–287.
- Croxtan, Derek, « The Peace of Westphalia of 1648 and the Origins of Sovereignty », *International History Review*, 21, 1999, p. 569–591.
- Schroeder, Paul W., *The Transformation of European Politics, 1763–1848*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

LE LABORATOIRE

XVII Le LAHRA

Le Laboratoire des Humanités et de la Recherche Appliquée garantit la tenue scientifique du cursus. Il réunit des chercheurs en humanités, en histoire, en droit, en sciences sociales, en relations internationales et en humanités numériques. Il porte le nom de Maria Caterina Federici (1959–2024), en mémoire de son apport à la constitution du projet intellectuel de la maison.

Le laboratoire tient les séminaires, conduit les recherches, réunit les colloques et veille à la bibliographie des enseignements. Son unité INTELEN travaille sur les sources numériques et les instruments nouveaux du dépouillement. Ensemble, ils forment le cœur du pôle de recherche, auquel se rattachent les mémoires de Master et les thèses de doctorat (Ph.D.) du département.

Le LAHRA garantit aussi la qualité des publications. Il valide les corpus, il discute les travaux avant l'impression, il assure le lien avec la Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis. L'étudiant qui entre au Master entre du même coup dans cette maison de travail, et il y reste tant qu'il poursuit la recherche.

POUR ÉCRIRE

XVIII Contacts académiques

Les demandes touchant le cursus s'adressent au département, par la voie ordinaire. Les questions de recherche relèvent du LAHRA ; les questions d'édition, de la Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis ; les questions générales, de la direction de l'université.

Département d'Histoire et Relations Internationales

LAHRA — Laboratoire des Humanités et de la Recherche Appliquée

Saint Louis — Université Méditerranéenne des Nations

Courriel : direction@stl-uni.org · contact@stl-uni.org

En ligne : stl-uni.org

Livret académique du Département d'Histoire et Relations Internationales. Premier cursus universitaire de Saint Louis — Université Méditerranéenne des Nations. Document établi sous la responsabilité scientifique du département et du LAHRA, mis en forme par la Maison d'Édition Universitaire Saint-Louis. Les illustrations, sources citées et notes demeurent la propriété de leurs ayants droit respectifs.